

Ouvrir au public un site naturel fragile : conditions d'aménagement, protection et gestion du Gouffre d'Esparros (Hautes Pyrénées).

Patrick CABROL
DIREN Midi-Pyrénées

Dominique D'HULST dhulst@ism.cnrs.fr
*Laboratoire Souterrain du CNRS Moulis
09200 Saint Girons*

Alain MANGIN mangin@ism.cnrs.fr
*Laboratoire Souterrain du CNRS Moulis
09200 Saint Girons*

François BOURGES fbourges@wanadoo.fr
*Géologie-Environnement-Conseil
30 rue de la République, 09200 Saint- Girons*

Résumé:

L'ouverture au public de sites naturels classés paraît souvent difficilement compatible avec leur bonne conservation à cause des aménagements indispensables et de l'impact des visites. Nous montrons sur l'exemple du Gouffre d'Esparros qu'un travail sur le milieu naturel permet d'adapter un aménagement et une gestion de site compatibles avec la conservation des espaces les plus fragiles. Le Gouffre d'Esparros, classé au titre des sites naturels depuis 1989, contient un concrétionnement exceptionnel de cristaux d'aragonite par sa qualité esthétique et certains faciès minéralogiques uniques. Il est ouvert au public depuis 1997. Objet de polémiques, l'accès au gouffre fut d'abord interdit pendant une vingtaine d'années par bouchage de l'entrée naturelle jusqu'en 1996. Cette protection entraîna un confinement supplémentaire et une évolution inquiétante des cristaux d'aragonite. L'ouverture du site au public fut conditionnée aux résultats d'une étude d'impact menée par le Laboratoire Souterrain de Moulis et au respect des conditions suivantes : 1 restriction de la visite à une partie représentative du site et protection intégrale d'une autre partie, 2 suivi environnemental effectué pour la première fois avant, durant les travaux et pendant la période d'exploitation du site, 3 restriction du nombre global de visiteurs et protocole de visite par groupes espacés et de taille limitée à 20 personnes, 4 instrumentation pour un contrôle permanent du fonctionnement naturel du site. Après 4 années de suivi, on peut affirmer que la fréquentation touristique n'a pas eu d'impact néfaste sur ce milieu particulièrement sensible. Les conditions de régulation naturelle du Gouffre ont été préservées, la conservation du contenu minéralogique est assurée. Non seulement le concrétionnement n'a pas été altéré, mais des croissances de nouveaux cristaux d'aragonite ont été récemment constatées sur des zones excavées lors de l'aménagement. De plus, une opération de réhabilitation des sols par agrégation naturelle progressive de poudre de dolomite devrait permettre de retrouver les croûtes d'aragonites du sol.